

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 762****19 juillet 2003****SOMMAIRE**

(L)'Alliance Révision, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36559	Eudial S.A.H., Luxembourg . . . . .	36538
(L)'Alliance Révision, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36559	EuroCDP S.A., Luxembourg . . . . .	36539
Advanced Capital Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36534	European Paper Group, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36556
Advanced Capital Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36534	Euroturk, Sicav, Luxembourg . . . . .	36536
Afford Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	36554	Euroturk, Sicav, Luxembourg . . . . .	36536
Alliance Gestion S.A., Luxembourg . . . . .	36552	Eves S.A.H., Luxembourg . . . . .	36570
Alliance Gestion S.A., Luxembourg . . . . .	36552	Evest Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .	36538
Almark, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36557	Fassa International S.A., Luxembourg . . . . .	36549
Almasa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36557	Faustini International S.A., Luxembourg . . . . .	36541
Alvema S.A., Luxembourg . . . . .	36557	Finmetal International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36567
Ambares S.A., Luxembourg . . . . .	36549	Gartner Immobilien Gesellschaft S.A., Luxem- bourg . . . . .	36550
Assfinar S.A.H., Luxembourg . . . . .	36556	Ger-Trans A.G., Luxembourg . . . . .	36570
Astral Holding S.A. Luxembourg, Luxembourg . . . . .	36551	Ger-Trans A.G., Luxembourg . . . . .	36570
Astral Holding S.A. Luxembourg, Luxembourg . . . . .	36551	Giulia S.A., Luxembourg . . . . .	36565
Austell Financière S.A., Luxembourg . . . . .	36544	Grikat Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36550
Banket S.A., Luxembourg . . . . .	36539	Grikat Investments Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36550
Banket S.A., Luxembourg . . . . .	36539	Herald Century Consolidated S.A., Luxembourg . . . . .	36541
Business & Transaction International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36548	Idra S.A., Luxembourg . . . . .	36558
Cadimex Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36556	Immobilière Vauban S.A., Luxembourg . . . . .	36547
Canuck S.A., Luxembourg . . . . .	36571	Italfortune International Fund, Sicav, Luxem- bourg . . . . .	36544
Caves Gales S.A., Ellange . . . . .	36554	Julius Baer Multibond, Sicav, Luxembourg . . . . .	36545
Chaussures de Sécurité Europe S.A., Luxem- bourg . . . . .	36557	Julius Baer Multicash, Sicav, Luxembourg . . . . .	36545
Chmara, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36573	Julius Baer Multiclient Management S.A., Luxem- bourg . . . . .	36546
Chramer Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	36573	Lecod Investments S.A., Luxembourg . . . . .	36553
Citrix Systems Capital and Finance, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	36535	Matériaux d'Autrefois S.A., Bertrange . . . . .	36551
Citrix Systems Capital and Finance, S.à r.l., Lu- xembourg . . . . .	36535	Meditronics Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36552
COFI, Compagnie de l'Occident pour la Finance et l'Industrie S.A.H., Luxembourg . . . . .	36572	Mercuria Services S.A., Luxembourg . . . . .	36540
conviLUX, S.à r.l., Remich . . . . .	36552	MK Luxinvest S.A., Luxembourg . . . . .	36541
D.I.F. S.A., Luxembourg . . . . .	36566	Motorinvest S.A., Luxembourg . . . . .	36576
Destination Europe S.A., Canach . . . . .	36553	Multicollect Investment S.A., Luxembourg . . . . .	36575
Dualon International Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36569	Nomura Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg . . . . .	36545
E.I.I.G. S.A.H., Luxembourg . . . . .	36542	Odysée Conseil S.A., Dudelange . . . . .	36550
Elenco Europe S.A.H., Luxembourg . . . . .	36551	Omnilogic, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36538
Elenco Europe S.A.H., Luxembourg . . . . .	36551	Pabolux S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	36536
Emolux S.A.H., Luxembourg . . . . .	36538	Padilux S.A.H., Luxembourg-Kirchberg . . . . .	36537
		Pamajaro S.A., Luxembourg . . . . .	36553
		Part. Fin. International S.A., Luxembourg . . . . .	36530

Pefalu, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36554	TMF Corporate Services S.A., Luxembourg . . . . .	36546
Praetor Investment S.A.H., Luxembourg . . . . .	36537	TMF Secretarial Services S.A., Luxembourg . . . . .	36547
Pro Toura Luxembourg, G.m.b.H., Canach . . . . .	36553	TMF Secretarial Services S.A., Luxembourg . . . . .	36560
Progena S.A., Windhof. . . . .	36554	Total Alpha Investment Fund Management Com- pany S.A., Luxembourg . . . . .	36553
Prosan, GmbH, Mertert. . . . .	36540	Trojan Horse Soparfi S.A., Luxembourg . . . . .	36543
Ropping Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36542	U.F.F. (Unis Fish & Food) S.A., Luxembourg . . . . .	36531
Ropping Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36542	Unicorn Management (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg . . . . .	36555
S Group Participation S.A., Luxembourg . . . . .	36569	Vallecito S.A., Luxembourg . . . . .	36548
Salon Miss Antilles, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36552	Van Der Molen Export S.A., Luxembourg . . . . .	36575
Sarlo S.A., Luxembourg . . . . .	36549	Verigest S.A., Luxembourg . . . . .	36555
Setas International S.A.H., Luxembourg . . . . .	36556	Verigest S.A., Luxembourg . . . . .	36555
Skogsmössen S.A., Luxembourg . . . . .	36547	Victoria Management Services S.A., Luxembourg	36540
Société Civile Immobilière Ermesinde, Strassen. .	36571	Vigeo S.A., Luxembourg . . . . .	36531
Soparca Holding S.A., Luxembourg . . . . .	36544	(Robert) Walters, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36560
Soparinvest Europe S.A. . . . .	36548	Waterview, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36535
Taxis Beffort, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	36554	Yellow Insurance S.A., Luxembourg . . . . .	36548
TDG Lux S.A., Luxembourg . . . . .	36546		
Thibault Management Services S.A., Luxembourg	36543		
TMF Administrative Services S.A., Luxembourg .	36547		

**PART. FIN. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.000,-**

Siège social: L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 74.366.

*Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg le 8 juillet 2003*

L'an deux mille trois, le sept juillet, s'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société PART. FIN. INTERNATIONAL S.A. avec siège social à L-2550 Luxembourg, 38, avenue du X Septembre constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 18 février 2000.

L'assemblée est présidée par Monsieur Guy Feite, directeur de sociétés,  
qui désigne comme secrétaire Madame Muriel Geimer, employée privée.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Céline Boussebassi, employée privée.

Monsieur le Président expose:

1. qu'il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, par les membres du bureau, sera annexée au procès-verbal, ensemble avec les procurations paraphées «ne varietur» par les membres du bureau;

2. qu'il résulte de la dite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points portés à l'ordre du jour. Les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour;

3. que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Acceptation de la démission d'un administrateur.
2. Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement du précédent.

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Monsieur Stefano Giuffra et de lui donner décharge pleine et entière pour la période de l'exercice de son mandat.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme administrateur Mademoiselle Vanessa Roda, employée privée, demeurant à Manom.

Le mandat de Mademoiselle Vanessa Roda se terminera avec celui des autres administrateurs en fonction.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Et après lecture faite aux comparants, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature / Signature / Signature

*Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur*

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02547. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036920.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

**U.F.F. (UNIS FISH & FOOD), Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 51.659.

*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires tenue à Luxembourg, le 26 mai 2003*

L'Assemblée Générale Annuelle renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Yves Ducros;
- Madame Carla Heuvelmans-Perret;
- Monsieur Patrick Rochas,

et renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société:

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2003.

P. Rochas

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07113. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036868.3/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**VIGEO, Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 94.183.

## STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-sept mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société LAUREN BUSINESS LIMITED, une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO BOX 3161;

2.- La société EMERALD MANAGEMENT S.A., une société régie par le droit des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques), PO BOX 3161.

Les sociétés comparantes sub 1.- et sub 2.- sont ici représentées par Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

agissant en sa qualité de directeur desdites sociétés LAUREN BUSINESS LIMITED et EMERALD MANAGEMENT S.A., nommé à ces fonctions suivant décision des conseils d'administration des prédites sociétés, prise en leurs réunions du 3 août 1994.

Une copie desdits procès-verbaux, signée ne varietur est restée annexée à des actes reçus par le notaire instrumentant, en date du 11 mai 1998 (N° 2110 de son répertoire) respectivement en date du 4 juin 1998 (N° 2196 de son répertoire).

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme de participations financières que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme, dénommée: VIGEO.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg. Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social pourra être transféré par décision de l'assemblée générale extraordinaire délibérant comme en cas de modification des statuts dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut enfin acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, immobilières, financières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille Euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Le capital autorisé de la société est fixé à deux cent cinquante mille Euros (250.000,- EUR) qui sera représenté par deux mille cinq cents (2.500) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre le Conseil d'Administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de publication des présents statuts au Mémorial C, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois en temps qu'il jugera utile le capital souscrit dans les limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut, dans la mesure et aux conditions fixées par la loi racheter ses propres actions.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires, rééligibles et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président et pourra également désigner un vice-président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou à son défaut du vice-président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues. Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

**Art. 11.** Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

### Assemblée générale

**Art. 14.** L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième jeudi du mois de juin de chaque année à 11.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

### Année sociale - Répartition des bénéfices

**Art. 17.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de la même année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 18.** L'excédant favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent (5%) au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

### Dissolution - Liquidation

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

### Disposition générale

**Art. 20.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine exceptionnellement le 31 décembre 2003.

2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

#### *Souscription et libération*

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société LAUREN BUSINESS LIMITED, prédésignée, cent cinquante-cinq actions . . . . . 155

2.- La société EMERALD MANAGEMENT S.A., prédésignée, cent cinquante-cinq actions . . . . . 155

Total: trois cent dix actions . . . . . 310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

#### *Constatation*

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille quatre cent quatre-vingt-dix euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

1.- Monsieur Christophe Blondeau, employé privé, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

2.- Monsieur Pierre Hoffmann, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg;

3.- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques appliquées, avec adresse professionnelle au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

Est nommée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée HRT REVISION, S.à r.l., ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

*Troisième résolution*

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2008.

*Quatrième résolution*

L'adresse de la société est fixée au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. Blondeau, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2003, vol. 877, fol. 47, case 9. – Reçu 310 euros.

*Le Receveur (signé): M. Ries.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

*J.-J. Wagner.*

(036762.3/242/182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**ADVANCED CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.867.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(036949.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

**ADVANCED CAPITAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 76.867.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 20 juin 2003*

*Résolutions*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2003 comme suit:

*Conseil d'administration*

- MM. Lino Berti, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;  
 Ferdinando Cavalli, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
 Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;  
 Mme Maria Chiapolino, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01235. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036947.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

**WATERVIEW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 123, rue de la Faiencerie.

R. C. Luxembourg B 85.124.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg  
le 28 mai 2003 à 12.00 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

- Le transfert du siège social de la société du 14, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, au 123, rue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg est approuvé avec effet à partir du 30 avril 2003.

- La démission de son poste de gérant de M. Graham Anthony Jenner, demeurant à Reguliersgracht 12, 1071 LR Amsterdam, Pays-Bas, est acceptée avec effet à partir du 31 mars 2003.

- Décharge pleine et entière est accordée à M. Graham Anthony Jenner pour l'exécution de son mandat de gérant de la société au 31 mars 2003.

- La démission de son poste de gérant de M. Stephen Patrick Gunning, demeurant au 29, Belgrave Road, Rathmines, Dublin 6, Irlande, est acceptée avec effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003.

- Décharge pleine et entière est accordée à M. Stephen Patrick Gunning pour l'exécution de son mandat de gérant de la société au 1<sup>er</sup> mai 2003.

- La démission de son poste de gérant de M. Philip Anthony Betsch, demeurant au 322, Washington Avenue, Newtown, PA 18940, Etats-Unis d'Amérique, est acceptée avec effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003.

- Décharge pleine et entière est accordée à M. Philip Anthony Betsch pour l'exécution de son mandat de gérant de la société au 1<sup>er</sup> mai 2003.

- La nomination pour le poste de gérant de la société de M. Peter Thayer Francis, demeurant au 794 Navesink River Road, Locust, NJ 07760, Etats-Unis d'Amérique, est acceptée avec effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003.

- La nomination pour le poste de gérant de la société de M. Phyllis Ann Erikson, demeurant au 116 Morrissey Avenue, Avenel, NJ 07001, Etats-Unis d'Amérique, est acceptée avec effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003.

- La nomination pour le poste de gérant de la société de M. Michael Logan Marberry, demeurant au 161 Linden Drive, Fair Haven, NJ 07704, Etats-Unis d'Amérique, est acceptée avec effet à partir du 1<sup>er</sup> mai 2003.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

*Pour WATERVIEW, S.à r.l.*

M. Bogers

(Par procuration)

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01842. – Reçu 16 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036964.3/000/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**CITRIX SYSTEMS CAPITAL AND FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 69.543.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00862, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour la société CITRIX SYSTEMS CAPITAL AND FINANCE, S.à r.l.*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(036715.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**CITRIX SYSTEMS CAPITAL AND FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 69.543.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour la société CITRIX SYSTEMS CAPITAL AND FINANCE, S.à r.l.*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(036716.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**PABOLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 38.795.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2003 que:

- Monsieur Georgios Ioannis Zeritis, administrateur de sociétés, demeurant au 38, Averof Str. Nea Ionia, Athènes, Grèce;

- Monsieur Stavros Panagiotis Nikolakeas, administrateur de sociétés, demeurant au 38, Averof Str. Nea Ionia, Athènes, Grèce,

ont été élus Administrateurs, en remplacement de Madame Aspasia Yannopoulou et de Monsieur André Labranche, démissionnaires.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge est accordée aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Il résulte de la même Assemblée que la société STENGEST, S.à r.l., ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée Commissaire en remplacement de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge est accordée au Commissaire démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Enfin, il résulte de la même Assemblée que le siège social a été transféré du 18, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01565. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037162.3/727/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

**EUROTURK SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 80.438.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00759, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Pour EUROTURK

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(036818.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**EUROTURK, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 80.438.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 7 mai 2003*

- Monsieur Riza Ihsan Kutlusoy est élu en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Ibrahim Hizlikan.

- Messieurs Hamdi Engin Türeli, Gürman Tefvik, Klaus Schreiber et Kaan Tokat sont réélus et Monsieur Riza Ihsan Kutlusoy est élu comme Administrateurs pour un nouveau terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

- Dr Wollert - Dr Elmendorff S.C., Luxembourg, est réélu comme Réviseur d'Entreprises agréé pour un nouveau terme d'un an, expirant à l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Certifié sincère et conforme

Pour EUROTURK

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00754. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036836.3/526/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.



**PADILUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.  
R. C. Luxembourg B 49.032.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 2003 que:

- Monsieur Georgios Ioannis Zeritis, administrateur de sociétés, demeurant au 38, Averof Str. Nea Ionia, Athènes, Grèce;

- Monsieur Stavros Panagiotis Nikolakeas, administrateur de sociétés, demeurant au 38, Averof Str. Nea Ionia, Athènes, Grèce,

ont été élus Administrateurs, en remplacement de Madame Aspasia Yannopoulou et de Monsieur André Labranche, démissionnaires.

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge est accordée aux administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.

Il résulte de la même Assemblée que la société STENGEST, S.à r.l., ayant son siège social au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée Commissaire en remplacement de la société DELOITTE & TOUCHE S.A., démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2002.

Décharge est accordée au Commissaire démissionnaire pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour.

Enfin, il résulte de la même Assemblée que le siège social a été transféré du 18, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg, au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037166.3/727/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

**PRAETOR INVESTMENT, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 71.578.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire, tenue à Luxembourg, le 4 mars 2003*

1. L'Assemblée Générale décide de ne pas distribuer de dividende et de reporter le bénéfice de l'exercice de sorte que les résultats reportés s'élèveront à EUR 1.591.376,99.

2. L'Assemblée Générale décide:

- le renouvellement du mandat des Administrateurs sortants pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004;

- la réélection du Commissaire aux Comptes, DELOITTE & TOUCHE, pour une nouvelle période d'un an prenant fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2004.

A l'issue de l'assemblée, le Conseil d'Administration est composé de:

*Président*

- Monsieur Michel Huvelin, Directeur-Général, OPTIGESTION S.A., Paris.

*Administrateurs*

- Monsieur Yann Houdré, Directeur Général Adjoint, OPTIGEST-LUXEMBOURG S.A., Luxembourg.

- Monsieur Edouard de l'Espée, Analyste financier, Genève.

- Monsieur Michel Darblay, Directeur, DARBLAY S.A., Paris.

- Monsieur Marc Maurel, Président, MARTIN MAUREL GESTION, Marseille.

*Le Commissaire aux Comptes*

- DELOITTE & TOUCHE, ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

F. Waltzing / C. Bouillon

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG01885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036303.3/1183/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**EUDIAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 71.032.

—  
RECTIFICATIF

Suite à un examen des publications officielles de notre mandante la société EUDIAL S.A., il apparaît qu'une erreur s'est produite dans la publication de la mention de dépôt des comptes de l'exercice 2000 enregistré à Esch-sur-Alzette, vol. 320, fol. 81, case 12/1 et 12/2 et déposé au registre de commerce et des sociétés le 29 janvier 2002.

Rectification de la publication figurant au Mémorial 2002 page 33566 comme suit:

1/ Il s'agit du bilan de l'exercice 2000 et non 1999.

2/ Le siège de la société est à L-2551 Luxembourg, avenue du X Septembre, 103 et non à Esch-sur-Alzette.

Esch-sur-Alzette, le 17 mai 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00386. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035475.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2003.

---

**EVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 53.639.

—  
RECTIFICATIF

Suite à un examen des publications officielles de notre mandante la société EVEST LUXEMBOURG S.A., il apparaît qu'une erreur s'est produite dans la publication de la mention de dépôt des comptes de l'exercice 2000 enregistré à Esch-sur-Alzette, vol. 320, fol. 82, case 1/2 et 1/3 et déposé au registre de commerce et des sociétés le 29 janvier 2002.

Rectification de la publication figurant au Mémorial 2002 page 33566 comme suit:

1/ Il s'agit du bilan de l'exercice 2000 et non 1999.

2/ Le siège de la société est à L-2551 Luxembourg, avenue du X Septembre, 103 et non à Esch-sur-Alzette.

Esch-sur-Alzette, le 17 mai 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00395. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035478.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2003.

---

**EMOLUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 103, avenue du X Septembre.  
R. C. Luxembourg B 68.304.

—  
RECTIFICATIF

Suite à un examen des publications officielles de notre mandante la société EMOLUX S.A., il apparaît qu'une erreur s'est produite dans la publication de la mention de dépôt des comptes de l'exercice 2000 enregistré à Esch-sur-Alzette, vol. 320, fol. 81, case 11/1 et 11/2 et déposé au registre de commerce et des sociétés le 29 janvier 2002.

Rectification de la publication figurant au Mémorial 2002 page 33566 comme suit:

1/ Il s'agit du bilan de l'exercice 2000 et non 1999.

2/ Le siège de la société est à L-2551 Luxembourg, avenue du X Septembre, 103 et non à Esch-sur-Alzette.

Esch-sur-Alzette, le 17 mai 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035480.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2003.

---

**OMNILOGIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 60, rue Adolphe Fischer.  
R. C. Luxembourg B 57.337.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2003, réf. LSO-AF04205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

OMNILOGIC, S.à r.l.

Signature

(036151.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**BANKET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 62.108.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme BANKET S.A. tenue à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, en date du 11 avril 2002 que:

1. Le bilan et le compte de pertes et profits pour l'année sociale se terminant le 31 octobre 2001 n'étant pas encore disponibles, leur présentation est remise à une assemblée ultérieure.
2. Le résultat pour l'année sociale se terminant le 31 octobre 2001 n'étant pas encore disponible la décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes a été remise à une assemblée ultérieure.

Pour extrait conforme  
S. W. Baker  
*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00987. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037124.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**BANKET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.  
R. C. Luxembourg B 62.108.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la société anonyme BANKET S.A. tenue à Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich, en date du 10 avril 2003 que:

1. Les bilans et les comptes de pertes et profits pour l'année sociale se terminant le 31 octobre 2001 et au 31 octobre 2002 n'étant pas encore disponibles leur présentation est remise à une assemblée ultérieure.
2. Les résultats pour l'année sociale se terminant le 31 octobre 2001 et le 31 octobre 2002 n'étant pas encore disponibles, la décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes a été remise à une assemblée ultérieure.
3. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont provisoirement renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale qui statuera sur les comptes au 31 octobre 2001.

*Administrateurs*

- Monsieur Simon W. Baker.
- Mademoiselle Dawn E. Shand.
- Mademoiselle Corinne Néré.

*Commissaire aux Comptes*

- CARDINAL TRUSTEES LIMITED.  
Pour extrait conforme  
S.W. Baker  
*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00985. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037126.3/1349/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**EuroCDP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 83.103.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration de la société en date du 12 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1<sup>er</sup> mars 2003 du 38-40, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 27 juin 2003.

Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036135.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**MERCURIA SERVICES S.A., Société Anonyme,**  
**(anc. A.M. MERCURIA S.A.).**  
 Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
 R. C. Luxembourg B 48.840.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
 qui a eu lieu le 17 juin 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire nonobstant les dispositions statutaires;

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Georges Prost, expert-comptable, demeurant à Pully (Suisse),

Monsieur Paul Mousel, avocat, demeurant à Luxembourg,

Monsieur Guy Harles, avocat, demeurant à Luxembourg,

Monsieur Claude Kremer, avocat, demeurant à Luxembourg,

ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, Monsieur Franz Elpers,

pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2002;

- l'assemblée a décidé d'accepter la démission en date du 10 janvier 2003 de Madame Ute Bräuer en sa qualité d'administrateur et administrateur-délégué de la société et de lui donner décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'au 10 janvier 2003;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine assemblée statutaire approuvant les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour MERCURIA SERVICES S.A.*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06430. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036136.3/1005/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**PROSAN, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6686 Mertert, 51, route de Wasserbillig.

H. R. Luxemburg B 70.842.

*Auszug des Beschlusses der alleinigen Gesellschafterin der Gesellschaft vom 6. Juni 2003*

Die alleinige Gesellschafterin hat Herrn Udo Pauly, wohnhaft in der Allensteinerstrasse 21, D-54516 Wittlich, Deutschland, mit Wirkung ab 30. Juni 2003 als Geschäftsführer der Gesellschaft abberufen und Herrn Jürgen Haas, wohnhaft in Inselwiesen 12, D-88636 Illmensee, Deutschland mit Wirkung ab 1. Juli 2003 zum neuen alleinigen Geschäftsführer ernannt.

Die alleinige Gesellschafterin hat Herrn Jürgen Haas ermächtigt, die Gesellschaft durch seine Einzelunterschrift zu vertreten.

Zur Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 26. Juni 2003.

*Unterschrift*

*Ein Bevollmächtigter*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06810. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036137.3/250/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 47.765.

*Comptes annuels*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, tenue au siège social de la Société, en date du 16 juin 2003, a décidé d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

*Signatures.*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06709. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036153.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**HERALD CENTURY CONSOLIDATED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 62.171.

Par décision du Conseil d'Administration du 2 février 2000, Monsieur Anthony Hyams, 76 New Cavendish Street, London W1, UK a été coopté au Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Jacques de Bruyn, démissionnaire.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

Pour HERALD CENTURY CONSOLIDATED S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036140.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**FAUSTINI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 41.366.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 10 juin 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Ottavio Martini, expert-comptable, demeurant à I-25036 Palazzolo sull'Oglio (Brescia), Italie

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF06900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036144.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**MK LUXINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 43.576.

Suite au décès de Monsieur Ady Colas en date du 22 mai 2003, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Michel Lentz à la fonction d'Administrateur avec effet au 6 juin 2003. Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mr. Gerold Hofmann

MÜNCHNER KAPITALANLAGE AG, Beethovenplatz 4, D-80336 München

- Mr. Jürgen Kautz

MÜNCHNER KAPITALANLAGE AG, Beethovenplatz 4, D-80336 München

- Mr. Michel Lentz

5, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg

- Mme Sandra Reiser

FIRST EUROPEAN TRANSFER AGENT S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen

- Mr. Ernest August Zander

Fussbergstrasse 29, D-82131 Gauting

Pour MK LUXINVEST S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00966. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036177.3/1126/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**E.I.I.G. S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 80.437.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 4 juin 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg, Président;
- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire à Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 6 juin 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06260. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036145.3/534/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**ROPPING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.093.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01241, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(036953.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**ROPPING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 65.093.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 20 janvier 2003*

*Résolution*

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2002 comme suit:

*Conseil d'administration*

- MM. Federico Franzina, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
- Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Mmes Maryse Santini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
- Solange Velter, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01240. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036951.3/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 47.852.

*Comptes annuels*

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires, tenue au siège social de la Société, en date du 16 juin 2003, a décidé d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036155.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**TROJAN HORSE SOPARFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 81, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 91.792.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 février 2003*

Lundi, le 18 février 2003 à 12.00 heures, les actionnaires de la société anonyme TROJAN HORSE SOPARFI S.A. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social.

Mademoiselle Hélène Vervloet, sans état et demeurant à 8, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg, représentée par Monsieur Carlos Marques dont la procuration restera annexée à la présente, élue Président de l'Assemblée procède à la constitution du bureau et désigne comme Secrétaire Monsieur Philippe Duvivier, informaticien, demeurant à 10, route de Sainte Marie à B-6840 Neufchâteau - Belgique et comme Scrutateur Monsieur Iqbal Abdulla Ismail, gérant de sociétés, demeurant à 24, rue du Culot à B-1380 Lasnes - Belgique.

Monsieur le Président expose ensuite:

1.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent actions (100) d'une valeur nominale de trois cent dix euros (€ 310,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille euros (€ 31.000,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurants à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal.

2.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

- a) Démission de l'administrateur Monsieur Philippe Duvivier, prénommé,
- b) Nomination d'un nouvel administrateur Madame Holczer.

L'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Duvivier Philippe Paul Roland et lui accorde décharge pour l'exercice de son mandat.

*Deuxième résolution*

L'assemblée nomme administrateur Madame Holczer Anne-Nathalie, demeurant à B-1170 Bruxelles, 24B, avenue Van Becelaere, B17, prénommée.

L'assemblée décide d'autoriser le Conseil d'Administration à nommer Mme Holczer, prénommée, aux fonctions d'administrateur-délégué.

L'ordre du jour étant épuisé, personne ne demandant plus la parole, la séance est levée après lecture du procès-verbal qui est signé par le Président, le Scrutateur et le Secrétaire.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18 février 2003 à Luxembourg*

L'assemblée a accepté la démission de Monsieur Duvivier Philippe Paul Roland en tant qu'administrateur.

A été nommée administrateur: Madame Holczer Anne-Nathalie, employée privée, demeurant à B-1170 Bruxelles, 24B, avenue Van Becelaere, B17. Son mandat prend fin en 2008.

Luxembourg, le 18 février 2003.

Pour extrait conforme

P. Duvivier / A.-N. Holczer

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2003, réf. LSO-AE06266. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036604.3/000/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

**SOPARCA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 72.659.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Alberto Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'administrateur avec effet au 30 septembre 2002.

*Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit:*

- Madame Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg;
- Monsieur Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg;
- Monsieur Christoph Kossmann, 180, rue des Aubépines.

*Le Commissaire aux Comptes est:*

- Madame Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.  
Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour SOPARCA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

*EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme*

*C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06385. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036156.3/1017/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 8.735.

En date du 22 avril 2003, l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires a décidé de nommer  
ERNST & YOUNG

Parc d'Activité Syrdall, 7

L-5365 Munsbach

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

*Pour ITALFORTUNE INTERNATIONAL FUND*

*Société d'Investissement à Capital Variable*

*DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG*

*Société Anonyme*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00163. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036183.3/1126/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**AUSTELL FINANCIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 66.619.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue à Luxembourg le 20 mai 2003 à 14.00 heures*

*Résolution*

L'Assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs: Monsieur Michel Mulliez, administrateur de sociétés, demeurant à 122, route de Jussy, CH-1226 Thonex, Suisse et Monsieur Jérôme Mulliez, administrateur de sociétés, demeurant à Hatherley Horsell Park., Woking Surrey, GU 214 LY, Grande-Bretagne. Le mandat de Monsieur Michel Mulliez et de Monsieur Jérôme Mulliez prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur le bilan arrêté au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*AUSTELL FINANCIERE S.A.*

*Signature / Signature*

*Administrateur / Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01237. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036324.3/45/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---



**JULIUS BAER MULTIBOND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 32.187.

Suite à la démission de Monsieur Mathias Brüscheweiler en date du 15 mai 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mr. Andreas Bär

JULIUS BAER INVESTMENT FUNDS SERVICES LTD, Freigutstrasse 40, CH-8010 Zürich

- Mr. Freddy Brausch

ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, L-1011 Luxembourg

- Mr. Walter Knabenhans

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstr. 36, CH-8001 Zürich

- Mr. Jean-Michel Loehr

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- Mr. Veit Schuhen

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8001 Zürich

*Pour JULIUS BAER MULTIBOND SICAV*

*Société d'Investissement à Capital Variable*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00954. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036186.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**JULIUS BAER MULTICASH, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 36.405.

Suite à la démission de Monsieur Mathias Brüscheweiler en date du 15 mai 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mr. Andreas Bär

JULIUS BAER INVESTMENT FUNDS SERVICES LTD, Freigutstrasse, 40, CH-8010 Zürich

- Mr. Freddy Brausch

ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, L-1011 Luxembourg

- Mr. Walter Knabenhans

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstr. 36, CH-8001 Zürich

- Mr. Jean-Michel Loehr

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- Mr. Veit Schuhen

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8001 Zürich

*Pour JULIUS BAER MULTICASH SICAV*

*Société d'Investissement à Capital Variable*

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00956. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036188.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 6, avenue Emile Reuter.  
R. C. Luxembourg B 32.921.

Les états financiers au 31 mars 2003 tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires, enregistrés à Luxembourg, le 8 juillet 2003, réf. LSO-AG02039, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

NOMURA BANK (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(036312.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**JULIUS BAER MULTICLIENT MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 85.117.

Suite à la démission de Monsieur Mathias Brüscheweiler en date du 15 mai 2003, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Mr. Andreas Bär

JULIUS BAER INVESTMENT FUNDS SERVICES LTD, Freigutstrasse, 40, CH-8010 Zürich

- Mr. Freddy Brausch

ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, L-1011 Luxembourg

- Mr. Walter Knabenhans

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8011 Zürich

- Mr. Jean-Michel Loehr

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg

- Mr. Veit Schuhen

JULIUS BÄR HOLDING AG, Bahnhofstrasse 36, CH-8001 Zürich

Pour JULIUS BAER MULTICLIENT MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036190.3/1126/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**TMF CORPORATE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.993.

Il résulte d'une lettre en date du 30 juin 2003 que Monsieur Rui Fernandes Da Costa, administrateur, né le 2 mai 1974 à Luxembourg, demeurant à Steinsel (Luxembourg), 4 rue des Fraises, a donné sa démission avec effet au 30 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036206.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**TDG LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 71.562.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 mai 2003*

1. La démission de Monsieur Vittorino De Bortoli et de Monsieur Danilo Montecchi de leur postes d'administrateurs est acceptée, et décharge pleine et entière leur est donnée pour l'accomplissement de leurs mandats.

2. L'Assemblée décide d'attribuer à Monsieur Vincenzo Arnó, administrateur de la société, le pouvoir de signature «A».

3. L'Assemblée décide de nommer, comme nouvel Administrateur avec pouvoir de signature «A», Monsieur Angelo De Bernardi, licencié en sciences économiques et commerciales, demeurant professionnellement à 17, rue Beaumont L-1219 Luxembourg. Le mandat du nouvel Administrateur viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

TDG LUX S.A.

G. Diederich / V. Arnó

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036343.3/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.029.

Il résulte d'une lettre en date du 30 juin 2003 que Monsieur Rui Fernandes Da Costa, administrateur, né le 2 mai 1974 à Luxembourg, demeurant à Steinsel (Luxembourg), 4 rue des Fraises, a donné sa démission avec effet au 30 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01529. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036208.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**IMMOBILIERE VAUBAN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.633.

Il résulte d'une lettre en date du 30 juin 2003 que Monsieur Rui Fernandes Da Costa, administrateur, né le 2 mai 1974 à Luxembourg, demeurant à Steinsel (Luxembourg), 4 rue des Fraises, a donné sa démission avec effet au 30 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01533. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036210.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.030.

Il résulte d'une lettre en date du 30 juin 2003 que Monsieur Rui Fernandes Da Costa, administrateur, né le 2 mai 1974 à Luxembourg, demeurant à Steinsel (Luxembourg), 4 rue des Fraises, a donné sa démission avec effet au 30 juin 2003. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 2 juillet 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01538. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036212.3/805/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**SKOGSMÖSSEN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.  
R. C. Luxembourg B 88.414.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 13 juin 2003, que SKANDIA & PARTNERS S.A. a été nommée Commissaire aux Comptes à la place de KPMG AUDIT.

Le mandat du Commissaire aux Comptes n'a pas d'échéance et il commence avec les comptes clôturés au 31 décembre 2002 inclus.

Luxembourg, le 13 juin 2003.

SKANDIA & PARTNERS S.A.

*Responsable de la domiciliation de SKOGSMÖSSEN S.A.*

E. Skog

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00809. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036319.3/1025/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**YELLOW INSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 55.729.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01021, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Signature.

(036328.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**VALLECITO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 44.332.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juin 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Monsieur Innocenti Federico sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Heitz Jean-Marc est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Luxembourg, le 26 juin 2003.

Pour extrait sincère et conforme

VALLECITO S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036344.3/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**BUSINESS & TRANSACTION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 37.590.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 12 juin 2003 que:

- Monsieur Yves Schmit, comptable, demeurant à Strassen, a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Marcel Recking, démissionnaire.

- Monsieur Steve Lang, gérant de société, demeurant à Bertrange, a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Paul Müller, démissionnaire.

- Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG01012. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036349.3/793/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**SOPARINVEST EUROPE S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 69.535.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu le 14 mai 1999 entre la société INFIGEST S.A. et la société anonyme SOPARINVEST EUROPE S.A. a été dénoncé avec effet immédiat par l'Agent domiciliataire par lettre recommandée en date du 1<sup>er</sup> juillet 2003 conformément à l'article 2 (1c) de la loi du 31 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Signature

L'Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036360.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**SARLO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 45.818.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 avril 2003 que Monsieur Bruno Beernaerts, licencié en droit, demeurant à B-Fauvillers, a été coopté administrateur en remplacement de TMF CORPORATE SERVICES S.A., démissionnaire. Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 7 avril 2003 que Monsieur Gabriele Broggin, comptant, demeurant à CH-Pozza, a été coopté administrateur en remplacement de Madame Maggy Kohl, démissionnaire. Il reprendra le mandat de son prédécesseur.

Le siège social a été transféré du 33, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, au 291, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01555. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(037155.3/727/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**FASSA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 86.030.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 5 juin 2003,  
lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société*

La démission de Marc Muller en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement 3a, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Le Conseil d'Administration sera dorénavant composé comme suit:

- Paolo Fassa, entrepreneur, demeurant professionnellement Via Lazzaris 3, I-31027 Spresiano (TV).
- Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.
- Denis Bour, employé privé, demeurant professionnellement 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour publication et réquisition

FASSA INTERNATIONAL S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06479. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036366.3/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**AMBARES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.  
R. C. Luxembourg B 45.388.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 11 juin 2003*

L'assemblée constate et accepte la démission de Monsieur Robert Niestle et de Monsieur José Dominguez de leur fonction d'administrateur et décharge leur est donnée.

L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateur Monsieur Alain Dorthe, administrateur de sociétés, demeurant rue des Lattes n° 17, CH-1217 Meyrin en Suisse, et Monsieur Patrick Berchtold, administrateur de sociétés, demeurant à Corsetaz, CH-1268 Begnins en Suisse.

Les deux nouveaux administrateurs ainsi nommés termineront les mandats de leurs prédécesseurs, jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07109. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036874.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.022.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 11 juin 2003,  
lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société*

La démission de Kyriakos P. Sarantis en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Marc Muller, expert-comptable, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été coopté en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Pour publication et réquisition  
GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06482. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036368.3/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.022.

—  
*Extrait des résolutions adoptées en date du 17 juin 2003,  
lors de la réunion du Conseil d'Administration de la société*

La démission de Grigorios P. Sarantis en tant qu'administrateur de la société a été acceptée. Pascale Loewen, employée privée, demeurant professionnellement au 3A, rue G. Kroll, L-1882 Luxembourg, a été cooptée en son remplacement.

Cette cooptation sera soumise aux actionnaires lors de la prochaine assemblée générale.

Pour publication et réquisition  
GRIKAT INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06481. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036371.3/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**ODYSSEE CONSEIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3450 Dudelange, 28, rue du Commerce.  
R. C. Luxembourg B 78.037.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour réquisition  
Signature

*Un mandataire*

(036441.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**GARTNER IMMOBILIEN GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 74.833.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00891, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour réquisition  
Signature

*Un mandataire*

(036443.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**ASTRAL HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 8.533.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01153, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036881.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**ASTRAL HOLDING S.A. LUXEMBOURG, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 8.533.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01142, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036873.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**MATERIAUX D'AUTREFOIS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8086 Bertrange, 18, Cité Am Wenkel.

R. C. Luxembourg B 94.054.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration en date du 13 juin 2003*

Sur autorisation donnée par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 mai 2003, le Conseil d'Administration a nommé aux fonctions d'administrateur-délégué, Monsieur Théodore Snitselaar.

Pour inscription - réquisition

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2003, réf. LSO-AF04716. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(036448.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**ELENCO EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 12.448.

—  
Le bilan et les annexes au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01178, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036885.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**ELENCO EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 12.448.

—  
Le bilan et les annexes au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01187, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036886.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**ALLIANCE GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 75.624.

—  
Le bilan et l'annexe pour la période allant du 27 avril 2000 au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01201, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036889.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**ALLIANCE GESTION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.  
R. C. Luxembourg B 75.624.

—  
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01198, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(036888.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2003.

---

**conviLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5551 Remich, 1, route de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 81.305.

—  
Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01144, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 2 juillet 2003.

*Pour la société*

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprise*

Signature

(036468.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**SALON MISS ANTILLES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 45, rue de Strasbourg.  
R. C. Luxembourg B 74.538.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2003, réf. LSO-AG01239, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

SALON MISS ANTILLES, S.à r.l.

Signature

(036476.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**MEDITRONICS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 85.979.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003, réf. LSO-AG00316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Signature.

(036606.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---



**TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 39.615.

## EXTRAIT

Il résulte d'une résolution circulaire datée du 23 mai 2003 qu'avec effet au 2 juin 2003 Monsieur Kunihiro Suzuki démissionne de son poste d'Administrateur et de Président. Monsieur Hajime Mizuno est nommé Administrateur et Président avec effet au 2 juin 2003 jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2004.

19 juin 2003.

Pour extrait conforme

TOTAL ALPHA INVESTMENT FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036774.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**PAMAJARO, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 25.206.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2003.

Signature.

(036616.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**DESTINATION EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5411 Canach, 15, rue d'Oetrange.  
R. C. Luxembourg B 49.226.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Signature.

(036621.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**PRO TOURA LUXEMBURG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5411 Canach, 15, rue d'Oetrange.  
R. C. Luxembourg B 77.465.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Signature.

(036625.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**LECOD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 36.335.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00919, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour LECOD INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

(036656.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**CAVES GALES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5690 Ellange, 6, rue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 4.038.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Signature.

(036629.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**PEFALU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 2A, rue des Capucins.

R. C. Luxembourg B 86.196.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

Signature.

(036634.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**PROGENA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 81.217.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01491, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Signature.

(036655.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**AFFORD HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 20.965.

Le bilan au 31 août 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00917, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour AFFORD HOLDINGS S.A.*

*Signatures*

*Administrateurs*

(036660.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**TAXIS BEFFORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2543 Luxembourg, 24, Dernier Sol.

R. C. Luxembourg B 66.860.

Il résulte d'un procès-verbal de l'assemblée générale de la société à responsabilité limitée TAXIS BEFFORT, S.à r.l., tenue le 7 juillet 2003 que Monsieur Jean-Paul Gallé a démissionné en tant que gérant, que sa démission a été acceptée et que Monsieur Olivier Gallé, demeurant à L-5427 Greiveldange, 1, Kerwech, a été désigné gérant technique. La même assemblée générale a donné pouvoir à Monsieur Olivier Gallé d'engager la société seul en toutes circonstances.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

Pour copie conforme

O. Gallé

*Le gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2003, réf. LSO-AG02673. – Reçu 89 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036820.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

36555

**VERIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 76.278.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 1<sup>er</sup> juillet 2003 que:

1. Les démissions avec décharge pleine et entière de leur fonction d'Administrateur de:

- Monsieur Raymond Henschen
- Madame Monique Henschen-Haas
- La SOCIETE DE GESTION FIDUCIAIRE, S.à r.l.

ont été acceptées.

2. Ont été nommés en remplacement des Administrateurs démissionnaires:

- Monsieur Yvon Hell, expert-comptable,  
né le 30 juin 1957 à Strasbourg (F), demeurant à L-1938 Luxembourg, 11A, rue Nicolas Liez;
- Monsieur Carlo Wetzel, réviseur d'entreprises,  
né le 17 juillet 1929 à Ettelbrück, demeurant à L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont;
- Monsieur Dominique Delaby, comptable,  
né le 8 avril 1955 à Marcq-en-Baroeul (F), demeurant à L-5943 Itzig, 6, rue Jean-Pierre Lanter.

Les mandats des nouveaux Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2005.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01539. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036805.3/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**VERIGEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.  
R. C. Luxembourg B 76.278.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 1<sup>er</sup> juillet 2003 que:

1. Monsieur Yvon Hell, expert-comptable,  
né le 30 juin 1957 à Strasbourg (F),  
demeurant à L-1938 Luxembourg, 11A, rue Nicolas Liez,  
a été nommé en qualité d'Administrateur-Délégué de la Société.

2. La Société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'Administrateur-Délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social, conformément aux critères retenus par le Ministère des Classes Moyennes.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2003.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01537. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036806.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**UNICORN MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 71.657.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2003, réf. LSO-AG00320, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2003.

Signature.

(036803.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**ASSFINAR S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 33.566.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg le 22 mai 2003*

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Maurice Houssa;
- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Philippe Slendzak.

L'Assemblée renouvelle le mandat de commissaire aux comptes de la société: MAZARS.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2003.

P. Slendzak

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2003, réf. LSO-AF07107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036877.3/636/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**EUROPEAN PAPER GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 7.254.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00884, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour EUROPEAN PAPER GROUP, S.à r.l.*

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(036663.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**SETAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 23.519.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00882, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour SETAS INTERNATIONAL S.A.*

Signatures

*Administrateurs*

(036669.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**CADIMEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 54.329.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00880, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour CADIMEX HOLDING S.A.*

Signatures

*Administrateurs*

(036675.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**ALMASA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 14.210.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00877, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour ALMASA HOLDING S.A.*

Signatures

*Administrateurs*

(036684.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 77.346.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00872, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour la société CHAUSSURES DE SECURITE EUROPE*

*SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.*

Signatures

(036699.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**ALMARK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 83.454.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2003, réf. LSO-AG00870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2003.

*Pour ALMARK, S.à r.l.*

Signature

*Gérant*

(036706.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**ALVEMA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.  
R. C. Luxembourg B 27.142.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 18 mars 2003*

L'Assemblée Générale du 18 mars 2003 renomme aux postes d'Administrateur:

- Monsieur Douglas Jacobsohn,
- Monsieur Eric Jacobs,
- Monsieur Svein Sollund.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 18 mars 2003 renomme également ERNST & YOUNG Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprises. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

*Pour la société ALVEMA S.A.*

*SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2003, réf. LSO-AF02530. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036776.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.

---

**IDRA S.A., Société anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 93.974.

L'an deux mille trois, le dix février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de participations financières IDRA S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, issue de la scission de la société anonyme de participations financières VICETIA S.A., ayant eu son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S Luxembourg section B 53349, suivant acte d'approbation de la scission reçu par le notaire instrumentant en date de ce jour, non encore formalisé.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Federico Innocenti, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Giammatteo, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Daniela Cappello, juriste, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Tout acte de disposition des actions de la société (ou tout acte entraînant une limitation, même temporaire, de leur disponibilité), y compris leur constitution en garantie en faveur de tiers, doit être préalablement autorisé par tous les actionnaires.

A cette fin, l'actionnaire intéressé devra communiquer par lettre recommandée son intention d'accomplir lesdits actes au conseil d'administration de la société, en incluant tout élément utile aux fins d'évaluation.

Le conseil d'administration, endéans les quinze jours de la réception, devra transmettre ladite communication à tous les autres actionnaires.

L'autorisation sera considérée acquise au cas où les actionnaires n'auront pas indiqué par lettre recommandée au conseil d'administration leur désaccord endéans soixante jours de la réception de ladite communication.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

*Résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social souscrit est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR), représenté par cinquante mille (50.000) actions d'une valeur nominale de deux euros (2,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Tout acte de disposition des actions de la société (ou tout acte entraînant une limitation, même temporaire, de leur disponibilité), y compris leur constitution en garantie en faveur de tiers, doit être préalablement autorisé par tous les actionnaires.

A cette fin, l'actionnaire intéressé devra communiquer par lettre recommandée son intention d'accomplir lesdits actes au conseil d'administration de la société, en incluant tout élément utile aux fins d'évaluation.

Le conseil d'administration, endéans les quinze jours de la réception, devra transmettre ladite communication à tous les autres actionnaires.

L'autorisation sera considérée acquise au cas où les actionnaires n'auront pas indiqué par lettre recommandée au conseil d'administration leur désaccord endéans soixante jours de la réception de ladite communication.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Innocenti, L. Giammatteo, D. Cappello, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 février 2003, vol. 521, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff.(signé): C. Bentner.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 25 février 2003.

J. Seckler.

(036233.3/231/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.498.

Suite à la cession de parts sociales de la société, intervenue le 27 juin 2003 avec effet au 30 juin 2003, entre M. Peter De Reus, réviseur d'entreprise, ayant son établissement professionnel à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg et Monsieur Bishen Jacmohone, réviseur d'entreprise, ayant son établissement professionnel à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, la répartition du capital est la suivante à partir du 30 juin 2003:

- TMF LUXEMBOURG S.A., société anonyme.....	29 parts sociales
R. C. n° 55.728	
ayant son siège social à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg	
- Monsieur Bishen Jacmohone .....	31 parts sociales
Luxembourg	
Total: .....	60 parts sociales

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

*Pour la société*

Signature

*Le Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01496. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036218.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**L'ALLIANCE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.498.

Il résulte des décisions des associés de la société en date du 30 juin 2003, que ces derniers ont pris acte de la démission en tant que gérant de la société, avec effet immédiat au 30 juin 2003, de M. Peter de Reus, réviseur d'entreprise, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, et ont décidé de ne pas le remplacer.

- Les associés ont décidé également que M. Bishen Jacmohone, gérant, continuera à engager la société comme dans le passé par sa seule signature et que Mme Maggy Kohl-Birget, directeur, aura, comme dans le passé, le pouvoir d'administration courante de la société, comprenant en particulier mais sans limitation, pouvoir de signer tout document ou toute correspondance courants y inclus notamment, mais sans limitation, toute correspondance, tout contrat de domiciliation, tout contrat d'emploi ou autre document relatif à la gestion des employés de la société, ainsi que tout autre document, lettre ou autre correspondance courante de la société.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2003.

*Pour la société*

Signature

*Le Gérant*

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2003, réf. LSO-AG01492. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036220.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**ROBERT WALTERS, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 83.538.

M. Jean-Marc Benker, directeur de la société ROBERT WALTERS au Luxembourg, donne procuration à M. Pascal Meier de procéder au changement d'adresse du siège social.

L'adresse de notre siège social sera dorénavant:

ROBERT WALTERS

20, rue Eugène Ruppert

L-2453 Luxembourg

Tel: +352 26 47 85 85

Fax: +352 26 49 33 34

E-mail: lux@robertwalters.com

http://www.robertwalters.com

J.-M. Benker

Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05871. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(034182.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2003.

**TMF SECRETARIAL SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 94.029.

STATUTS

L'an deux mil-trois, le vingt mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1.- TMF LUXEMBOURG S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 55.728,

2.- TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., société anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 55.946.

les deux ici représentées par Monsieur Hugo Neuman, juriste, avec adresse professionnelle à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 19 mai 2003.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, ont arrêté, ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme de droit luxembourgeois qu'ils vont constituer entre eux.

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de TMF SECRETARIAL SERVICES S.A.

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 3.** La société est établie pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prestation de tous services d'administration, de secrétariat et de bureau en général.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute



autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) divisé en mille (1.000) actions de trente et un Euros (EUR 31,-) chacune.

Les actions sont nominatives.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

#### **Administration - Surveillance**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'Assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président. Le premier président pourra être désigné par l'assemblée générale. En cas d'empêchement du président, l'administration désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

**Art. 8.** Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

**Art. 9.** Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'Assemblée Générale.

**Art. 11.** Le Conseil d'Administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'Assemblée Générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

#### **Assemblée générale**

**Art. 14.** L'Assemblée Générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

**Art. 15.** L'Assemblée Générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier vendredi du mois de mars de chaque année à onze heures trente.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

**Art. 16.** Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée par le Conseil d'Administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

**Art. 17.** Chaque action donne droit à une voix.

#### **Année sociale - Répartition des bénéfices**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

**Art. 19.** Sur le bénéfice de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** La société peut être dissoute par décision de l'Assemblée Générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'Assemblée Générale, qui détermine leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 21.** La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2003.

L'assemblée annuelle se réunira pour la première fois au jour, heure et lieu indiqués aux statuts en 2004.

#### *Souscription*

Les mille (1.000-) actions ont été souscrites comme suit:

1.- TMF LUXEMBOURG S.A. préqualifiée: neuf cent quatre-vingt dix-neuf actions . . . . .	999
2.- TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. préqualifiée: une action . . . . .	1
Total: mille actions . . . . .	1.000

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

#### *Evaluation*

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille sept cent cinquante Euros (EUR 1.750,-).

#### *Assemblée générale*

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

1.- L'adresse de la société est fixée à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004:

a) Madame Maggy Kohl-Birget, directeur de sociétés, née à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 18 mai 1941, avec adresse professionnelle à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

b) Monsieur Hugo Neuman, juriste, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 21 octobre 1960, avec adresse professionnelle à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

c) Monsieur Armin Kirchner, administrateur, né à Jutphaas, Pays-Bas, le 29 décembre 1967, avec adresse professionnelle à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

d) Monsieur Rui Fernandes Da Costa, employé privé, né à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 2 mai 1974, avec adresse professionnelle à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, pour la même période:

Fiduplan S.A., société anonyme, ayant son siège social à 87, Allée Léopold Goebel, L-1635 Luxembourg, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 44.663.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec nous notaire le présent acte.

#### **Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and three, on the twentieth of May.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing at Luxembourg.

There appeared:

1. TMF LUXEMBOURG S.A., société anonyme, with registered office in Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, entered in the company register of Luxembourg, section B number 55.728,

2. TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., société anonyme, with registered office in Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, entered in the company register of Luxembourg, section B number 55.946.,

both represented by Mr Hugo Neuman, juriste, with professional address in Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri,

by virtue of a proxy delivered in Luxembourg on May 19, 2003.

The said proxies, after having been signed *in varietur* by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a company to be organised between themselves:

#### **Name - Registered offices - Duration - Object - Capital**

**Art. 1.** Between the abovementioned persons and all those that may become owners of the shares created hereafter, a corporation (société anonyme) is herewith organised under the name of TMF SECRETARIAL SERVICES S.A.

**Art. 2.** The registered offices are in Luxembourg-City.

The company may establish branch offices, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the Municipality of the registered offices by a simple decision of the board of directors.

If extraordinary events either political, economical or social that might create an obstacle to the normal activities at the registered offices or to easy communications of these offices with foreign countries should arise or be imminent, the registered offices may be transferred to another country till the complete cessation of these abnormal circumstances. This measure, however, shall not affect the nationality of the company, which will keep its Luxembourg nationality, notwithstanding the provisional transfer of its registered offices.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered offices and inform third persons.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The corporate purpose of the Company is to provide administrative, secretarial and office services in general.

The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may also undertake any commercial, industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at thirty one thousand Euros (EUR 31,000,-) divided into one thousand (1,000) shares with a par value of thirty one Euros (EUR 31.-) each.

The shares will be registered shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

The company may repurchase its own shares under the conditions provided by Law.

#### **Management - Supervision**

**Art. 6.** The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the General Meeting of shareholders and who can be dismissed at any time.

In the event of a vacancy on the board of Directors elected by a meeting of shareholders, the remaining directors so elected have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

**Art. 7.** The board of directors chooses among its members a Chairman. The first chairman shall be appointed by the General Meeting. In the case the chairman is unable to carry out his duties, he is replaced by the director designated to this effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions, if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that every director can represent only one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, cable, telex or telefax, these last three to be confirmed by letter.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the director's meetings.

**Art. 8.** All decisions by the board shall require an absolute majority.  
In case of an equality of votes, the chairman of the meeting carries the decision.

**Art. 9.** The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

The copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

**Art. 10.** Full and exclusive powers for the administration and management of the company are vested in the board of directors, which alone is competent to determine all matters not reserved for the General Meeting by law or by the present articles.

**Art. 11.** The board of directors may delegate the daily management to directors or to third persons who need not be shareholders of the company. Delegation of daily management to a member of the board is subject to previous authorisation by the General Meeting of shareholders.

**Art. 12.** Towards third parties the company is in all circumstances committed by the joint signatures of two directors or by the single signature of a delegate of the board acting within the limits of his powers. In their current relations, with the public administrations, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

**Art. 13.** The company is supervised by one or several statutory auditors, who are appointed by the General Meeting which fixes their number and their remuneration.

The duration of the term of office of an auditor is fixed by the General Meeting. It may not, however, exceed six years.

#### **General meeting**

**Art. 14.** The General Meeting represents the whole body of the shareholders. It has the most extensive powers to decide of the affairs of the company. The convening notices are made in the form and delay prescribed by law.

**Art. 15.** The annual General Meeting is held in the commune of the registered office at the place specified in the notice convening the meeting on the last Friday of the month of March of each year, in Luxembourg, at eleven thirty a.m..  
If such a day is a holiday, the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 16.** The directors or the auditors may convene an extraordinary General Meeting. It must be convened at the request of shareholders representing one fifth of the company's capital.

**Art. 17.** Each share entitles to the casting of one vote.

#### **Business year - Distribution of profits**

**Art. 18.** The business year begins on the first of January and shall end on the thirteenth of December.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal prescriptions.

It submits these documents with a report of the company's operations one month at least before the Statutory General Meeting to the statutory auditor(s).

**Art. 19.** On the net profit of the company, five (5) percent shall be allocated to the legal reserve fund. Such deduction will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten (10) percent of the share capital of the company.

The balance is at the disposal of the General Meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The General Meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursement of the capital, without reducing the corporate capital.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20.** The company may be dissolved by a decision of the General Meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical bodies, appointed by the General Meeting which will specify their powers and remunerations.

#### **General dispositions**

**Art. 21.** As regards the matters which are not specified in the present articles, the parties refer and submit to the provisions of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies and to the laws modifying it.

#### *Transitory provisions*

The first financial year shall begin on the date of incorporation of the company and end on the thirty first of December 2003

The annual general meeting shall be held for the first time on the day, time and place as indicated in the articles of incorporation in 2004.

#### *Subscription*

The thousand shares have been subscribed to as follows:

1.- TMF LUXEMBOURG S.A. prenamed, nine hundred and ninety-nine shares. ....	999
2.- TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A. prenamed, one share . . . . .	1
Total: one thousand shares . . . . .	1,000

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand Euro (31,000.- EUR) as was justified to the notary executing this deed who expressly certifies it.

*Verification*

The notary executing this deed declares that the conditions enumerated in article 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

*Expenses*

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately 1,750 Euro.

*General meeting*

The abovenamed parties, representing the whole of the subscribed capital, holding themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

1.- The company's address is fixed at 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg  
2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting which will be called to deliberate on the operations of the fiscal year 2004.

a. Mrs Maggy Kohl, companies director, born in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 18, 1941, with professional address in Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

b. Mr Hugo Neuman, lawyer, born in Amsterdam, the Netherlands, on October 21, 1960, with professional address in Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

c. Mr Armin Kirchner, director, born in Jutphaas, the Netherlands, on December 29, 1967, with professional address in Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

d. Mr Rui Fernandes Da Costa, private employee, born in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on May 2, 1974, with professional address in Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

3.- The following has been appointed as statutory auditor for the same period:

FIDUPLAN S.A., a société anonyme, having its registered office in 87, allée Leopold Goebel, L-1635 Luxembourg, registered at the registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, under number B 44.663;

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above named persons, this deed is worded in English followed by French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergences between the English and French text, the French version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their names, civil status and residences, said persons appearing signed together with us, the notary, this original deed.

Signé: H. Neuman, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2003, vol. 17CS, fol. 89, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2003.

G. Lecuit.

(034963.3/220/318) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juillet 2003.

**GIULIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 82.921.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 19 mars 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président,

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 30 septembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036067.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

**D.I.F. S.A., Société Anonyme (en liquidation).**  
Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 76.392.

## DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-quatre juin,  
Par-devant Nous, Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme D.I.F. S.A., en liquidation, ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg numéro B 76.392, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 juin 2000, publié au Recueil du Mémorial C n° 764 du 18 octobre 2000.

La société a été dissoute et mise en liquidation suivant acte reçu par Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, en date du 18 juin 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte à onze heures (11.00), sous la présidence de Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Carine Evrard, licenciée en lettres modernes, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

II. Il résulte de cette liste de présence que sur les mille neuf cent cinquante (1.950) actions représentant le capital social émis toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale.

III. L'assemblée générale extraordinaire est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

IV. L'assemblée générale extraordinaire du vingt juin 2003 après avoir entendu le rapport du liquidateur, a nommé commissaire de contrôle de la liquidation la société AUDIEX S.A., avec siège social à L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faïencerie, R.C. Luxembourg B 65.469.

L'assemblée générale extraordinaire du vingt juin 2003 a ensuite fixé à ce jour la présente assemblée avec l'ordre du jour suivant:

1. Présentation du rapport du commissaire de contrôle.
2. Décharge aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire de contrôle pour l'exécution de leurs mandats respectifs.
3. Clôture de la liquidation.
4. Décision quant à la conservation des registres et documents de la société.
5. Mandat à confier en vue de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités.

Après avoir pris connaissance des déclarations faites par le président, l'assemblée a ensuite adopté par vote unanime les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

Lecture est donnée du rapport du commissaire de contrôle à la liquidation.  
Ce rapport qui restera annexé aux présentes, conclut à l'adoption des comptes de liquidation.  
L'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité les comptes de liquidation.

### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire donne décharge aux administrateurs, au commissaire aux comptes, au liquidateur et au commissaire de contrôle pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

### *Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire prononce la clôture de la liquidation et constate que la société a définitivement cessé d'exister à partir de ce jour, même pour les besoins de la liquidation.

### *Quatrième résolution*

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années auprès de l'ancien siège social de la société.

### *Cinquième résolution*

La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, avec siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C. Luxembourg numéro B 71.178, sera chargée de la clôture des comptes de la société, ainsi que de l'accomplissement de toutes les formalités.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures dix (11.10).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête,

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Seil, C. Evrard, V. Baravini, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 25 juin 2003, vol. 523, fol. 18, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 3 juillet 2003.

J. Gloden.

(036391.3/213/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**FINMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 59.283.

L'an deux mille trois, le treize mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- La société anonyme BERCAM INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.945);

2.- La société anonyme STEFIN INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.959);

3.- La société anonyme FINEPRO INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.948);

4.- La société anonyme RM INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.954);

Les quatre sociétés sont ici représentées par Monsieur Colm Smith, employé privé, demeurant à Roodt/Septfontaines,

en vertu de quatre procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée FINMETAL INTERNATIONAL, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 59.283), constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 mai 1997, publié au Mémorial C numéro 453 du 20 août 1997, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 octobre 1999, publié au Mémorial C numéro 1010 du 29 décembre 1999.

- Que les comparants sub 1.- à 4.- sont les seuls et uniques associées actuelles de ladite société et qu'elles se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associées prennent acte de la démission de Monsieur Michal Wittmann de sa fonction de gérant de la société, et ce avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

Les associées décident de nommer, suite à la démission de Monsieur Michal Wittmann, comme nouveaux gérants de la société:

1.- Madame Sabine Plattner, employée privée, née à Merano (Italie), le 23 mars 1973, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal;

2.- La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 64.474).

*Troisième résolution*

Les associées prennent acte de la démission de Monsieur Mario Giacomelli de sa fonction de gérant de la société, et ce avec effet immédiat.

*Quatrième résolution*

Les associées décident de nommer, suite à la démission de Monsieur Mario Giacomelli, comme nouveaux gérants de la société:

1) Monsieur Kurt Pescia, économiste, né à Lugano, (Suisse), le 30 août 1933, demeurant à CH-6967 Dino di Sonvico, Ticino, Roccio San Francesco, (Suisse);

2) Madame Luigia Cortese, administratrice de société, née à Casalmoro (MN), (Italie), le 17 août 1929, demeurant à I-25050 Brescia (BS), Via Panoramica 38, (Italie).

*Cinquième résolution*

Les associées décident de créer au sein du Conseil de gérance deux catégories de gérants, à savoir une catégorie A et une catégorie B.

Sont nommés Gérants de la catégorie A:

- 1) Monsieur Bruno Bertoli, industriel, né à Villa Carnica, (Italie), le 25 septembre 1948, demeurant à I-25050 Rodengo-Saiano (BS), Via Mondello 22, (Italie);
- 2) Monsieur Luciano Marinelli, industriel, né à Sarezzo (BS), (Italie), le 18 août 1943, demeurant à Isco (BS), Via Roma Traversa XII, 10, (Italie);
- 3) Monsieur Walter Zanetti, industriel, né à Brescia (BS), (Italie), le 22 avril 1957, demeurant à I-25062 Concesio (BS), Via Verdi 8, (Italie);
- 4) Madame Luigia Cortese, administratrice de société, née à Casalmoro (MN), (Italie), le 17 août 1929, demeurant à I-25050 Brescia (BS), Via Panoramica 38, (Italie);
- 5) Monsieur Kurt Pescia, économiste, né à Lugano, (Suisse), le 30 août 1933, demeurant à CH-6967 Dino di Sonvico, Ticino, Roccolo San Francesco, (Suisse);

Sont nommés Gérantes de la catégorie B:

- 1) Madame Sabine Plattner, employée privée, née à Merano, (Italie), le 2 mars 1973, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal;
- 2) La société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., avec siège social à L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 64.474.

#### *Sixième résolution*

Les associées décident de modifier l'article dix (10) des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 10.** La société est administrée par un conseil de gérance composé de deux membres au moins, soit un gérant de la catégorie A et un gérant de la catégorie B, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.»

#### *Septième résolution*

Les associées décident de modifier les règles relatives à l'engagement de la société et d'ajouter à l'article dix (10) des statuts un deuxième alinéa ayant la teneur suivante:

«**Art. 10. 2<sup>ème</sup> alinéa.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de la catégorie A et d'un gérant de la catégorie B.

Toutefois, la gestion journalière de la société peut être assurée par la signature individuelle d'un gérant de catégorie B pour tout montant ne dépassant pas cinq mille euros (5.000,- EUR).

#### *Huitième résolution*

Les associées décident de transférer avec effet immédiat le siège social de L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

#### *Neuvième résolution*

Les associées décident de supprimer la valeur nominale des soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-seize (74.996) parts sociales représentant le capital social de soixante-quatorze millions neuf cent quatre-vingt-seize mille francs luxembourgeois (74.996.000,- LUF).

#### *Dixième résolution*

Les associés décident de convertir le capital social soixante-quatorze millions neuf cent quatre-vingt-seize mille francs luxembourgeois (74.996.000,- LUF) en un million huit cent cinquante-neuf mille cent deux virgule vingt-huit euros (1.859.102,28 EUR), au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR.

#### *Onzième résolution*

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article six (6) des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million huit cent cinquante-neuf mille cent deux virgule vingt-huit euros (1.859.102,28 EUR), représenté par soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-seize (74.996) parts sociales, sans désignation de valeur nominale.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

- |   |        |
|---|--------|
| 1.- La société anonyme BERCAM INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.945), quinze mille cinquante parts sociales .                     | 15.050 |
| 2.- La société anonyme STEFIN INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.959), quinze mille cinquante parts sociales . . . .               | 15.050 |
| 3.- La société anonyme FINEPRO INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.948), vingt-cinq mille cent vingt-sept parts sociales . . . . .  | 25.127 |
| 4.- La société anonyme RM INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 3, boulevard Prince Henri, (R.C.S. Luxembourg section B numéro 51.954), dix-neuf mille sept cent soixante-neuf parts sociales . . . . . | 19.769 |

Total: soixante-quatorze mille neuf cent quatre-vingt-seize parts sociales. . . . . 74.996  
Toutes les parts sociales sont intégralement libérées.»



*Evaluation des frais*

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société sont évalués à la somme de sept cent cinquante euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: C. Smith, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 mai 2003, vol. 522, fol. 46, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 juin 2003.

J. Seckler.

(036209.3/231/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**S GROUP PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 68.884.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire  
tenue extraordinairement le 24 mars 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

Signataires catégorie A

- Madame Lorenza Semeraro, cadre supérieur, demeurant à Via Predore, 6, I-24067 Sarnico

- Monsieur Luigi Zavaglio, employé, demeurant à Via G. Leopardi, 2, I-25030 Torbole Casaglia

Signataires catégorie B

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président.

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2002:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036069.3/534/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

---

**DUALON INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 13.079.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 juin 2003*

- La reconduction du mandat de la société GFELLER + PARTNER, avec siège au 26, Bahnhofstraße, CH-4901 Langenthal en tant que Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2003 est acceptée.

- La reconduction des mandats de Messieurs Gaio Croci, entrepreneur, Salsomaggiore Terme, Italie, Alberto Germann, Dr. oec. St. Gall, Suisse ainsi que Dieter Walz, ingénieur, Lörrach, Allemagne en tant qu'Administrateurs de la société pour une nouvelle période statutaire d'un an est acceptée. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Certifié sincère et conforme

DUALON INTERNATIONAL HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06677. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036100.3/795/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

---

**GER-TRANS A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 34.015.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 9 avril 2002, les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

*Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit*

Mme Birgit Mines-Honneff, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et M. Albert Pennacchio, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

*Le Commissaire aux comptes est*

Mme Myriam Spiroux-Jacoby, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.  
Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour GER-TRANS A.G., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06379. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036142.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**GER-TRANS A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R. C. Luxembourg B 34.015.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, a été coopté au Conseil d'Administration, en remplacement de Mme Birgit Mines-Honneff, démissionnaire.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour GER-TRANS A.G., société anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06380. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036146.3/1017/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**EVES S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 24.657.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 3 juin 2003*

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est nommé administrateur en remplacement de Monsieur Thierry Fleming, administrateur démissionnaire, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 juin 2003.

*Signature.*

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF06113. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036070.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

---

**CANUCK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 76.366.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires  
tenue au siège social à Luxembourg, le 19 mai 2003*

Monsieur De Bernardi Angelo, Monsieur Heitz Jean-Marc et Monsieur Innocenti Federico sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Alexis est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

CANUCK S.A.

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2003, réf. LSO-AF05840. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036095.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

---

**SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE, Société Civile Immobilière.**

Siège social: Strassen.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille trois, le vingt-huit mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1. Monsieur François Rodenbourg, ingénieur, demeurant à L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri;

2. Monsieur Jean-Jacques Rodenbourg, industriel, demeurant à L-1319 Luxembourg, 19, rue Cents.

Lesquels comparants ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

- Qu'en vertu d'un acte notarié du 15 septembre 1972 reçu par Maître André-Charles-Mathis Prost, alors notaire de résidence à Rambrouch, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C, numéro 174 du 26 octobre 1972, les comparants et leur mère feu Madame Jeanne Didesch avaient constitué entre eux une société civile immobilière sous la dénomination SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE pour une durée de trente ans à partir du jour de sa constitution;

- Que le capital social était de neuf millions de francs luxembourgeois (LUF 9.000.000,-) représenté par neuf mille (9.000) parts d'intérêt de mille (1.000) francs chacune;

- Qu'en vertu d'un acte d'augmentation de capital reçu par Maître André-Charles-Mathis Prost, susmentionné, le 6 décembre 1972, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 14 du 23 janvier 1973, le capital social a été fixé à neuf millions six cent soixante mille francs (LUF 9.660.000,-) représenté par neuf mille six cent soixante (9.660) parts d'intérêt de mille (1.000) francs chacune;

- Que les neuf mille six cent soixante (9.660) parts d'intérêt appartenaient à:

1) Monsieur François Rodenbourg, quatre mille six cent quatre-vingts parts d'intérêt . . . . . 4.680

2) Monsieur Jean-Jacques Rodenbourg, quatre mille six cent quatre-vingts parts d'intérêt . . . . . 4.680

3) Madame Jeanne Didesch, trois cents parts d'intérêt . . . . . 300

Total, neuf mille six cent soixante parts d'intérêt . . . . . 9.660

- Que le 15 septembre 2002 la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE est entrée en liquidation par l'arrivée de son terme;

- Que Madame Jeanne Didesch, veuve de feu Monsieur Victor Rodenbourg, est décédée le 2 octobre 2001;

- Que les comparants sont les seuls héritiers de leur mère feu Madame Jeanne Didesch;

- Que les comparants viennent à l'instant de se partager les trois cents (300) parts d'intérêt dépendant de la succession de leur mère feu Madame Jeanne Didesch par moitié à chacun d'eux;

- Que ce partage s'est fait aux clauses et conditions suivantes, savoir:

1. Le partage s'est fait sous les garanties ordinaires et de droit entre copartageants.

2. Messieurs François et Jean-Jacques Rodenbourg, chacun pris individuellement, ont déclaré être après le présent partage intégralement remplis de leurs droits dans lesdites parts d'intérêt; à ce sujet, ils se sont consenti mutuellement une décharge réciproque.

- Que les comparants sont par conséquent les propriétaires de la totalité des parts d'intérêt de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE, chacun à hauteur de quatre mille huit cent trente (4.830) parts d'intérêt de mille (1.000) francs chacune;

- Que par la présente les comparants décident la clôture de la liquidation de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE avec effet immédiat;

- Que les comparants en leur qualité de liquidateurs de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE déclarent que tout le passif de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE est réglé;

- Que l'activité de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE a cessé;

- Que les associés sont investis de tout l'actif de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE et qu'ils seront solidairement tenus de tout passif éventuel de la société dissoute;

- Que la pleine propriété des mille huit cent dix (1.810) parts sociales dans la société RODENBOURG PARTICIPATIONS, S.à r.l., seul actif de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE, est transférée aux deux associés, chacun en proportion de ses droits, à savoir:

1) Monsieur François Rodenbourg, 905 (neuf cent cinq) parts sociales;

2) Monsieur Jean-Jacques Rodenbourg, 905 (neuf cent cinq) parts sociales.

- Que, partant, la liquidation de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE est à considérer comme faite et clôturée;

- Que décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la société;

- Que les livres et documents de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Les comparants déclarent être les bénéficiaires économiques de la SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ERMESINDE.

Les frais, dépenses, rémunérations et charges en raison des présentes sont à charge des comparants.

Pour les publications et dépôts à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Rodenbourg, J.-J. Rodenbourg, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2003, vol. 139S, fol. 24, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 17 juin 2003.

T. Metzler.

(033140.3/222/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2003.

**COFI, COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE,  
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 9.539.

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2003 décide de renouveler pour un an les mandats des Administrateurs Messieurs François Steil, Serafino Trabaldo-Togna, Bruno Panigadi, Massimo Trabaldo-Togna et Fred Wagner et le mandat du Commissaire aux comptes et Réviseur indépendant MAZARS, Luxembourg.

L'assemblée décide en outre de nommer nouvel Administrateur Mr. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, également pour la durée d'un an.

Lors de la réunion du 18 juin 2003, le Conseil d'Administration a décidé de nommer, conformément à l'article 12 des statuts, pour l'exercice 2003:

*Président*

Mr. François Steil, Administrateur

*Vice-Président*

Mr. Serafino Trabaldo-Togna, Administrateur

*Secrétaire*

Mr. Bruno Panigadi, Administrateur

*Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit*

Mr. François Steil, Président, 16, rue de Rodenburg, L-6165 Ernster, Mr. Bruno Panigadi, Secrétaire, Via T. Salvini 4, I-20122 Milan, Mr. Serafino Trabaldo-Togna, Vice-Président, Via Remorino 7, CH-6648 Minusio, M. Massimo Trabaldo-Togna, Via A. Da Giussano 26, I-20145 Milan, Mr. Fred Wagner, Beethovenstrasse 48, CH-8039 Zürich et Mr. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

*Le Commissaire aux comptes est*

MAZARS, Réviseurs d'entreprises et Expert-comptables, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.  
Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE*

*et sous forme abrégée COFI, société anonyme holding*

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06384. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036152.3/1017/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

**CHRAMER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 56.465.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration  
tenue en date du 27 septembre 2002*

- la société LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg est cooptée au poste d'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008. La cooptation de la société LOUV, S.à r.l. sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

Certifié sincère et conforme  
CHRAMER HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06673. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036104.3/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

---

**CHMARA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. CASTELLANA, S.à r.l.).**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 7, rue Michel Rodange.  
R. C. Luxembourg B 79.451.

L'an deux mille trois, le seize juin.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Monsieur Francesco Castellana, maître cordonnier, demeurant à L-2448 Luxembourg, 10, rue de la Rotonde, ici représenté par Monsieur Francis Chmara, ci-après qualifié,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, en date du 25 mai 2003.

Laquelle procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

2) Monsieur Francis Chmara, cordonnier, demeurant à L-5405 Bech/Kleinmacher, 14A, route du Vin.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée CASTELLANA, S.à r.l., R.C. B Numéro 79.451, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 12 décembre 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 517 du 10 juillet 2001.

- Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-huit cents (24,78) chacune.

- Par cession sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> novembre 2001 Monsieur Francesco Castellana, préqualifié, ici représenté a cédé les cent (100) parts sociales qu'il possédait dans la société à Monsieur Francis Chmara, préqualifié, ici présent et ce acceptant pour leur valeur nominale, ce dont quittance.

- Cette cession a été effectuée de l'accord de tous les associés et, pour autant que de besoin, acceptée pour la Société par ses gérants Messieurs Francesco Castellana et Francis Chmara, préqualifiés.

- Suite à la cession qui précède, toutes les parts sociales sont détenues par Monsieur Francis Chmara, préqualifié.

- Les associés acceptent la démission du gérant technique Monsieur Francesco Castellana, préqualifié, avec effet au 30 novembre 2001.

Par vote spécial ils lui donnent décharge pour son mandat jusqu'au 30 novembre 2001.

- Les associés confirment Monsieur Francis Chmara, préqualifié, au poste de gérant de la société, lequel pourra valablement engager la société par sa seule signature.

- Monsieur Francis Chmara, préqualifié, en tant qu'associé unique de la société décide de changer la dénomination sociale en CHMARA, S.à r.l. et de procéder à une refonte complète des statuts qui auront désormais la teneur suivante:

**Titre I<sup>er</sup>. - Forme juridique - Objet - Dénomination - Siège - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives en particulier celle du 28 décembre 1992 relative à la société à responsabilité limitée unipersonnelle, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

**Art. 2.** La Société a pour objet l'exploitation d'un atelier de cordonnier-réparateur avec vente des articles de la branche.

En général la Société pourra faire toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

**Art. 3.** La Société prend la dénomination de CHMARA S.à r.l.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'associé unique ou des associés.

**Art. 5.** La durée de la Société est illimitée.

#### **Titre II.- Capital - Parts**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros soixante-huit cents (12.394,68), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-quatre euros soixante-dix-huit cents (24,78) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

Chaque part sociale donne droit à une fraction des avoirs et bénéfices de la société en proportion directe au nombre des parts sociales existantes.

**Art. 7.** Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société conformément aux dispositions de l'article 189 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales. Si la société ne compte pas trois exercices, le prix est établi sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

#### **Titre III.- Gérance**

**Art. 8.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, nommés et révoqués par l'associé unique ou, selon le cas, les associés.

Les gérants peuvent voter par lettre, télégramme, télex, télécopie ou tout autre support écrit.

Le ou les gérant(s) sont nommés pour une durée indéterminée et ils sont investis dans la représentation de la société vis-à-vis des tiers des pouvoirs les plus étendus.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, associés ou non, pour des affaires déterminées par le(s) gérant(s).

Les gérants ou des tiers sont autorisés à représenter un ou plusieurs autres gérants lors de réunions des gérants.

#### **Titre IV.- Décisions de l'Associé unique - Décisions collectives d'Associés**

**Art. 9.** L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi modifiée du 10 août 1915 relative aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

En cas de pluralité d'associés, les décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants seront prises en assemblée.

#### **Titre V.- Année sociale - Bilan - Répartition**

**Art. 10.** L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même l'année.

**Art. 11.** Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la Société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Le solde du compte de profits et pertes, après déduction des dépenses, frais, amortissements, charges et provisions, constitue le bénéfice net de la société. Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net annuel de la société sera transféré à la réserve légale de la société jusqu'à ce que cette réserve atteigne un dixième du capital souscrit. Si à un moment quelconque et pour n'importe quelle raison, la réserve légale représentait moins de un dixième du capital social, le prélèvement annuel de cinq pour cent reprendrait jusqu'à ce que cette proportion de un dixième soit retrouvée.

Le surplus du bénéfice net est attribué à l'associé unique ou, selon le cas, réparti entre les associés. Toutefois, l'associé unique, ou, selon le cas, l'assemblée des associés à la majorité fixée par les lois afférentes, pourra décider que le bénéfice, déduction faite de la réserve, pourra être reporté à nouveau ou être versé à un fonds de réserve extraordinaire.

#### **Titre VI.- Dissolution**

**Art. 12:** La Société n'est pas dissoute automatiquement par le décès, la faillite, l'interdiction ou la déconfiture d'un associé.

En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par le ou les gérant(s) en fonctions ou, à défaut, par un ou plusieurs liquidateurs) nommé(s) par l'associé unique ou, selon le cas, par l'assemblée des associés. Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif. L'actif, après déduction du passif, sera attribué à l'associé unique ou, selon le cas, partagé entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

**Titre VII.- Disposition générale**

**Art. 13.** Pour tous les points non expressément prévus aux présents statuts, le ou les associés s'en réfèrent à la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ès-qualités qu'ils agissent, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: F. Chmara, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2003, vol. 139S, fol. 36, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Kirsch.*

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2003.

A. Schwachtgen.

(036426.3/230/118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**VAN DER MOLEN EXPORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 46.328.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2003*

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.  
- L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001.

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Georges Krieger, avocat, demeurant 11, avenue Guillaume à L-1651 Luxembourg, de Monsieur Jacques Wolter, avocat, demeurant 11, avenue Guillaume à L-1651 Luxembourg et de Monsieur David Yurtman, avocat, demeurant 11, avenue Guillaume à L-1651 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Marc Lamesch, Réviseur d'entreprises, demeurant 5, Boulevard de la Foire à L-2013 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

- L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 2, rue des Girondins, L-1626 Luxembourg au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juin 2003.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

*Un mandataire*

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06299. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036105.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2003.

---

**MULTICOLLECT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 84.496.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Monsieur Albert Pennacchio s'est démis de ses fonctions d'Administrateur, avec effet au 30 septembre 2002.

*Le Conseil d'Administration se compose dorénavant comme suit*

Messieurs Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg et Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

*Le Commissaire aux comptes est*

Mme Isabelle Arend, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 25 juin 2003.

*Pour MULTICOLLECT INVESTMENT S.A., société anonyme holding*

*EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme*

*C. Day-Royemans / A. Garcia-Hengel*

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2003, réf. LSO-AF06382. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036148.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juillet 2003.

---

**MOTORINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.  
R. C. Luxembourg B 87.297.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale annuelle reportée des actionnaires de la Société MOTORINVEST S.A.,  
tenue au siège social de la Société le 25 juin 2003 à 10.00 heures*

*Liste de présence*

<i>Actionnaire</i>	<i>Signature</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Votes</i>
THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A. ....	Signatures	450	450
VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A. ....	Signatures	450	450
			900

L'Assemblée nomme Christian Tailleur en tant que Président.

Le Président demande à Deborah Buffone de prendre note de l'Assemblée et à Audrey Dumont d'être scrutateur.

Le Président ouvre la réunion et déclare que l'intégralité du capital social de la Société est représentée. En conséquence, l'Assemblée peut valablement et unanimement prendre des résolutions.

Le Président mentionne que, selon le registre des actionnaires de la Société, aucun usufruit ni aucune garantie n'ont été créés sur les actions.

Le Président procède ensuite à l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des comptes annuels de la Société du 25 avril 2002 (date de constitution) au 31 décembre 2002
2. Allocation, selon la loi luxembourgeoise, des bénéfices et de la réserve légale pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2002
3. Décharge au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2002
4. Elections statutaires
5. Divers

L'ordre du jour est soumis au vote et à l'approbation de l'Assemblée.

*Première résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement d'approuver et de confirmer les comptes annuels audités de la Société pour l'exercice comptable se terminant le 31 décembre 2002.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à EUR 5.099 comme suit:

	<i>EUR</i>
Réserve légale (5% * 5.099)	255
Bénéfices reportés .....	4.844
	5.099

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement de décharger les Administrateurs et le Commissaire aux comptes pour l'année comptable se terminant le 31 décembre 2002.

*Quatrième résolution*

L'Assemblée Générale décide unanimement de renommer IB MANAGEMENT SERVICES S.A. (anciennement EQUITY TRUST (LUXEMBOURG) S.A.) en tant que Commissaire aux Comptes de la Société et de renommer Claude Belfort, Christian Tailleur et Deborah Buffone en tant que Directeurs de la Société pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes annuels au 31 décembre 2003.

Aucun sujet ne venant s'ajouter à l'ordre du jour, l'Assemblée s'achève à 11.00 heures.

Ch. Tailleur / A. Dumont / D. Buffone

*Président / Scrutateur / Secrétaire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2003, réf. LSO-AF06724. – Reçu 18 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(036767.3/000/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2003.